

# KLEA<sup>®</sup> 410A

## FICHE SIGNALÉTIQUE

**Mexichem.**  
FLUOR

### SECTION 1 - IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette : KLEA<sup>®</sup>410A

Autres moyens d'identification : R-410A, HFC-410A

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions quant à l'utilisation : Gaz frigorigène

Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable :

États-Unis, Mexique et Amérique du Sud

Mexichem Fluor Inc.  
4990B ICI Rd. / P.O. Box 30  
St. Gabriel, LA 71076  
1-800-424-5532 (É.-U.)  
(81) 8156-1711 ou 1712 (Mexique)

Canada

Mexichem Fluor Canada Inc.  
5000, rue Yonge, bureau 1901  
Toronto (Ontario) M2N 7E9  
1-800-275-5532, poste 384 ou 383

**Numéros de téléphone d'urgence :**

**Santé :** 800-298-9164 ou 303-389-1418

**Transport :** Aux É.-U., au Canada ou en Amérique du Sud, appeler Chemtrec au 1-800-424-9300 ou au 703-527-3887 (à frais virés)  
Au Mexique, appeler SETIQ au 01-800-00-214-00 (appel gratuit partout au Mexique) ou 01-55-59-15-88 (ville de Mexico)

### SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique : Gaz sous pression - gaz liquéfié

Mot indicateur : Avertissement

Mention(s) de danger : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Peut prendre la place de l'oxygène et entraîner une suffocation rapide.

Mise(s) en garde : Protéger de la lumière du soleil.  
Entreposer dans un endroit bien ventilé.

Pictogramme(s) :



Dangers non classifiés ailleurs : Peut provoquer des gelures.  
Une exposition à des concentrations élevées peut entraîner un rythme cardiaque anormal, ce qui peut être mortel. Des concentrations atmosphériques très élevées peuvent entraîner des effets anesthésiants comme des étourdissements, de la somnolence, une céphalée et un évanouissement.

# KLEA<sup>®</sup> 410A

## FICHE SIGNALÉTIQUE



SECTION 3 - COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS		
Nom chimique, nom commun et synonymes	Numéro CAS	Concentration
1,1,1,2,2-pentafluoroéthane (Klea <sup>®</sup> 125, Fluorocarbone 125, R-125, HFC-125, HFA-125)	354-33-6	50 %
Difluorométhane (Klea <sup>®</sup> 32, Fluorocarbone 32, R-32, HFC-32, Fluorure de méthylène)	75-10-5	50 %
SECTION 4 – PREMIERS SOINS		
Peau :	Rincer immédiatement et abondamment sous l'eau tiède (ne pas frotter). Dégeler les zones atteintes avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés. Mise en garde : Les vêtements peuvent adhérer à la peau dans l'éventualité d'une brûlure causée par le froid. Si des symptômes apparaissent (irritation cutanée ou vésication), consulter un médecin.	
Yeux :	Rincer immédiatement et abondamment sous l'eau. Après un premier rinçage, ôter toute lentille de contact et poursuivre le rinçage pendant au moins 15 minutes. Maintenir les paupières ouvertes pendant le rinçage. Faire examiner et soigner les yeux par un membre du personnel médical.	
Inhalation :	Déplacer la victime vers l'air frais. Garder la victime au chaud et au repos. Si la respiration est laborieuse, fournir de l'oxygène. Si la victime a cessé de respirer, appliquer une respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche équipé d'une valve antireflux afin d'éviter toute exposition au produit ou aux liquides corporels. Si la victime a cessé de respirer ET ne présente aucun pouls, entreprendre une réanimation cardio-respiratoire (RCR). Consulter immédiatement un médecin.	
Ingestion :	En cas d'ingestion, consulter un médecin. Ne pas faire vomir à moins de directives contraires fournies par un membre du personnel médical. Dans l'éventualité d'une gelure, rincer immédiatement les lèvres et la bouche avec de l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin dans les plus brefs délais.	
Remarque à l'attention des médecins :	Traiter les symptômes et fournir un traitement de soutien, tel que nécessaire. L'administration d'épinéphrine ou de tout médicament sympathomimétique semblable doit être effectuée avec prudence et seulement en situation de réanimation d'urgence, car ces produits peuvent entraîner une arythmie cardiaque.	
SECTION 5 - Lutte contre les incendies		
Risques d'incendie et d'explosion :	Le produit KLEA <sup>®</sup> 410A n'est pas inflammable dans l'air dans des conditions de température et de pression ambiantes. Dans des conditions de température et de pression élevées, certains mélanges de KLEA <sup>®</sup> 410A et d'air peuvent être inflammables. Certains mélanges de KLEA <sup>®</sup> 410A et de chlore peuvent être inflammables dans certaines conditions. Les contenants peuvent exploser dans des conditions de chaleur intense. Les bouteilles de gaz brisées peuvent s'autopropulser violemment ou se fragmenter. Les vapeurs intenses peuvent étouffer.	
Risques particuliers provenant du produit chimique :	En cas d'incendie, le produit peut former des gaz toxiques et corrosifs, notamment du fluorure d'hydrogène.	

# KLEA<sup>®</sup> 410A

## FICHE SIGNALÉTIQUE

**Mexichem.**  
FLUOR

Procédures de lutte contre les incendies :	Éloigner les contenants de la zone d'incendie, s'il est possible de le faire sans danger. Éteindre l'incendie depuis un lieu sûr afin de protéger le personnel des contenants brisés, ou dont le gaz fuit.
Agents extincteurs adaptés :	Selon ce qui convient au matériel/à l'équipement environnant. Un jet d'eau doit être utilisé pour refroidir les contenants.
Agents extincteurs inadaptés :	Aucun connu
Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers :	Utiliser un appareil respiratoire autonome muni d'un masque complet ainsi que des vêtements protecteurs spéciaux.
Sensibilité aux chocs :	Sans objet
Sensibilité aux décharges électrostatiques :	Aucune sensibilité prévue aux décharges électrostatiques.
<b>SECTION 6 - MARCHÉ À SUIVRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE</b>	
Précautions et procédures d'urgence individuelles, et équipement de protection individuelle :	Ce produit est un gaz liquéfié qui sort du contenant à des températures susceptibles de provoquer des brûlures causées par le froid (gelure). Les précautions doivent prendre en considération la gravité de la fuite ou du déversement. Déplacer le personnel non protégé en amont par rapport au contenant qui fuit. Ventiler la zone de déversement. Porter l'équipement de protection individuelle adapté et arrêter la fuite, s'il est possible de le faire sans danger. Si cette procédure est possible, surélever l'emplacement de la fuite au point le plus élevé du contenant (la fuite doit être un gaz et non un liquide). Ne jamais asperger la fuite avec de l'eau ni immerger la bouteille de gaz.
Méthodes et équipement pour le confinement et le nettoyage :	S'il est possible de le faire, endiguer et confiner le déversement. Empêcher le liquide de s'écouler vers les égouts, les puisards ou les puits à ciel ouvert car la vapeur est plus lourde que l'air et peut créer un environnement suffocant. Recueillir le matériel à des fins de recyclage ou de destruction si l'équipement adapté est disponible. Aviser les autorités gouvernementales pertinentes si la fuite doit être signalée ou si elle peut provoquer des effets néfastes pour l'environnement.
<b>SECTION 7 - MANIPULATION ET ENTREPOSAGE</b>	
Précautions pour une manipulation en toute sécurité :	Porter l'équipement de protection individuelle approprié. Une douche d'urgence et un bassin oculaire doivent être à proximité et prêts à l'emploi. Ce produit est un gaz liquéfié, qui sort du contenant à des températures susceptibles de provoquer des brûlures causées par le froid (gelure). Veiller à ce que le personnel soit formé pour manipuler et entreposer les bouteilles de gaz. Fixer solidement les contenants en tout temps. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Veiller à qu'il y ait suffisamment de ventilation, ou utiliser un appareil de protection respiratoire adapté dans les endroits peu ventilés ou clos. Éviter de provoquer et d'inhaler des concentrations élevées de vapeur. Les teneurs dans l'atmosphère doivent être maintenues sous

# KLEA<sup>®</sup> 410A

## FICHE SIGNALÉTIQUE



<p>Conditions pour un entreposage en toute sécurité, y compris toute incompatibilité avec d'autres produits :</p>	<p>la limite d'exposition au travail et gardées le plus bas possible. Empêcher le liquide ou la vapeur de s'écouler vers les égouts ou les puits car les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent créer un environnement suffocant.          Ne pas placer les mélanges de KLEA<sup>®</sup> 410A et d'air ou d'oxygène sous pression; ne pas utiliser ces mélanges à des fins de détection de fuite ou de vérification de la pression.          Ne pas chauffer les contenants.          Le transfert de liquide d'un contenant à l'autre peut engendrer de l'électricité statique. Vérifier que la mise à la terre est adéquate.          Éviter de piéger des liquides entre des vannes fermées et de trop remplir les contenants, car une pression élevée peut s'établir lorsque la température augmente.          Éviter tout contact du KLEA<sup>®</sup> 410A avec des flammes ou des surfaces très chaudes.          Certains types de desséchants traditionnellement utilisés pour absorber l'humidité dans les frigorigènes communs comme le HCFC-22 et le HFC-134a peuvent également absorber le composant HFC-32 de ce produit. Cela peut provoquer des températures excessives, la décomposition du produit, et potentiellement produire du fluorure d'hydrogène.</p> <p>Garder les contenants bien fermés, dans un endroit frais et bien ventilé. Entreposer à une température ne dépassant pas 52 °C (125 °F).          Garder les contenants au sec.          Garder le produit à l'écart de toute flamme nue, des surfaces chaudes, des opérations de soudage et d'autres sources de chaleur.          Garder le produit à l'écart des métaux finement divisés comme l'aluminium, le zinc, le magnésium et les alliages comportant plus de 2 % de magnésium. Le produit peut réagir violemment s'il entre en contact avec des métaux alcalins et des métaux alcalino-terreux comme le sodium, le potassium ou le baryum.</p>
<b>SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE</b>	
<p>Limite d'exposition admissible (PEL) de l'OSHA :</p>	<p>Non déterminé pour aucun des composants</p>
<p>Valeur limite d'exposition (VLE) de l'American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH) :</p>	<p>Non déterminé pour aucun des composants</p>
<p>Niveau d'exposition sur les lieux de travail (Workplace Environmental Exposure Levels ou WEEL) de l'American Industrial Hygiene Association (AIHA) :</p>	<p>1 000 ppm 8 heures MPT; 1,1,1,2,2-pentafluoroéthane (HFC-125)          1 000 ppm 8 heures MPT; difluorométhane (HFC-32)</p>
<p>Ligne directrice de Mexichem Fluor :</p>	<p>1 000 ppm 8 heures MPT; 1,1,1,2,2-pentafluoroéthane (HFC-125)          1 000 ppm 8 heures MPT; difluorométhane (HFC-32)</p>
<p>Mesures d'ingénierie appropriées :</p>	<p>Utiliser la ventilation pour maintenir des niveaux sécuritaires. Si les mesures d'ingénierie en vigueur ne sont pas établies ou sont inadéquates, porter un appareil respiratoire.</p>

# KLEA<sup>®</sup> 410A

## FICHE SIGNALÉTIQUE

**Mexichem.**  
FLUOR

Protection oculaire :	Utiliser des lunettes protectrices contre les agents chimiques ou des lunettes de sécurité et une visière de protection lorsque le produit peut entrer en contact avec les yeux.
Protection cutanée :	Prendre toutes les précautions nécessaire pour éviter un contact avec la peau. Utiliser des gants et des vêtements protecteurs fabriqués avec un matériel qui, selon l'utilisateur, demeure étanche dans les conditions d'utilisation afin d'empêcher que la peau ne gèle en entrant en contact avec le liquide. L'utilisateur doit vérifier leur étanchéité dans des conditions normales d'utilisation avant de les utiliser. Une protection supplémentaire comme un tablier, des couvre-bras ou une combinaison peut être requise selon les conditions d'utilisation.
Protection respiratoire :	Normalement, non requise si les mesures sont adéquates. Au besoin, utiliser un appareil respiratoire contre les vapeurs organiques approuvé par la NIOSH/MSHA. Pour les environnements à fortes concentrations et à faible teneur en oxygène, utiliser un appareil respiratoire à pression positive.

### SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect :	Gaz liquéfié clair et sans couleur
Odeur :	Faible odeur qui rappelle celle de l'éther
Seuil olfactif :	Non disponible
pH :	Sans objet
Point de fusion ou de congélation :	Non disponible
Point d'ébullition :	-51,9 °C à -51,8 °C (-61,4 °F à -61,2 °F) (limites d'ébullition)
Point d'éclair :	Ne s'enflamme pas
Taux d'évaporation :	Non disponible
Inflammabilité (solide ou gaz) :	Non disponible
Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité ou d'explosion :	Sans objet
Pression de vapeur :	10 880 mm Hg à 20 °C
Densité de vapeur :	2,6 à la température du point de bulle (air = 1)
Masse volumique (densité relative) :	1,09 à 20 °C
Solubilité :	Non soluble dans l'eau
Coefficient de partage : n-octanol/eau :	1,48 (HFC-125) 0,21 (HFC-32)
Température d'inflammation spontanée :	Non disponible
Température de décomposition :	Non disponible

### SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité :	Réagit avec les métaux finement divisés comme l'aluminium, le zinc, le magnésium et les alliages comportant plus de 2 % de magnésium. Peut réagir violemment s'il est en contact avec des métaux alcalins et des métaux alcalino-terreux comme le sodium, le potassium ou le baryum.
Stabilité chimique :	Stable dans des conditions normales.

# KLEA<sup>®</sup> 410A

## FICHE SIGNALÉTIQUE

Mexichem.  
FLUOR

Possibilité de réactions dangereuses :	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter :	Garder à distance de la chaleur, des étincelles et des flammes. Éviter les températures élevées.
Matières incompatibles :	Les métaux finement divisés comme l'aluminium, le zinc, le magnésium et les alliages comportant plus de 2 % de magnésium. Les métaux alcalins et les métaux alcalino-terreux comme le sodium, le potassium ou le baryum. Certains types de desséchants traditionnellement utilisés pour absorber l'humidité dans les frigorigènes communs comme le HCFC-22 et le HFC-134a peuvent également absorber le composant HFC-32 de ce produit. Cela peut provoquer des températures excessives, la décomposition du produit, et potentiellement produire du fluorure d'hydrogène.
Produits de décomposition dangereux :	Fluorure d'hydrogène par décomposition thermique et hydrolyse. Des oxydes de carbone et du fluorure peuvent se former par décomposition thermique.

### SECTION 11 - RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Renseignements concernant les voies possibles d'exposition :	Inhalation, et contacts oculaire et cutané
Symptômes associés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques : effets différés et immédiats, et effets chroniques résultant d'une exposition à court ou à long terme :	<p><b>Inhalation</b> : Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Peut prendre la place de l'oxygène et entraîner une suffocation rapide. Une exposition à des concentrations élevées peut entraîner un rythme cardiaque anormal (arythmie) dans des conditions stressantes, ce qui peut être mortel. Des concentrations atmosphériques très élevées peuvent entraîner des effets anesthésiants comme des étourdissements, de la somnolence, des céphalées et des évanouissements.</p> <p><b>Ingestion</b> : Le liquide entraînera des brûlures causées par le froid.</p> <p><b>Contact oculaire</b> : Les éclaboussements et les jets de liquide peuvent provoquer des brûlures causées par le froid.</p> <p><b>Contact cutané</b> : Les éclaboussements et les jets de liquide peuvent provoquer des brûlures causées par le froid.</p> <p><b>Autres effets</b> : Aucun prévu.</p>
Valeurs numériques de toxicité :	Voir ci-bas pour chaque composant
Données d'expériences sur les animaux :	<p><b><u>1,1,1,2,2-pentafluoroéthane (HFC-125)</u></b> CL50 : 4 heures (rat) = &gt;800 000 ppm DL50 : sans objet</p> <p>À des concentrations élevées de HFC-125, il a été démontré que des expositions aiguës par inhalation provoquaient une dépression du système nerveux central, chez des animaux de laboratoire.</p> <p>Des arythmies cardiaques ont été constatées chez des chiens exposés à 100 000 ppm de HFC-125 et plus pendant 5 minutes et ayant par la suite reçu une injection d'épinéphrine.</p> <p>Aucune toxicité n'a été constatée chez les rats exposés jusqu'à</p>



50 000 ppm de HFC-125 pendant 13 semaines.

Le HFC-125 n'a pas entraîné de réaction génotoxique lorsqu'il a été évalué par divers systèmes de test *in vitro* et *in vivo*.

Des études avec des rats et des lapins ont démontré qu'une exposition lors d'une grossesse n'a pas provoqué de toxicité sur le développement

**Difluorométhane (HFC-32)**

CL50 : 4 heures (rat) = >520 000 ppm

DL50 : sans objet

À des concentrations élevées de HFC-32, il a été démontré que des expositions aiguës par inhalation provoquaient une dépression du système nerveux central, chez des animaux de laboratoire.

Des arythmies cardiaques n'ont pas été constatées chez des chiens exposés à 350 000 ppm de HFC-32 pendant 5 minutes et ayant par la suite reçu une injection d'épinéphrine.

Aucune toxicité n'a été constatée chez les rats exposés jusqu'à 49 100 ppm de HFC-32 pendant 13 semaines.

Le HFC-32 n'a pas entraîné de réaction génotoxique lorsqu'il a été évalué par divers systèmes de test *in vitro* et *in vivo*.

Des études avec des rats et des lapins ont démontré qu'une exposition lors d'une grossesse n'a pas provoqué d'anomalies congénitales, bien qu'il y avait des retards de développement à des doses qui n'avaient aucun effet chez les mères.

Pouvoir cancérogène :

Aucun des composants n'est classé comme cancérogène par le NTP, le CIRC, l'ACGIH ou l'OSHA.

Pouvoirs tératogène et mutagène, et autres effets sur la reproduction :

Aucun connu. Pour plus d'information, consulter les données d'expériences sur les animaux ci-haut.

Produits synergiques au niveau toxicologique :

Aucun connu. Il faut noter que l'administration d'épinéphrine ou de tout médicament sympathomimétique semblable à la suite d'une exposition peut entraîner une arythmie cardiaque.

**SECTION 12 - RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**

Toxicité pour l'environnement :

Aucune donnée disponible sur les composants.

Persistance et dégradabilité :

Ce produit est hautement volatil et peu soluble dans l'eau. Il s'évaporerait rapidement de l'eau. Le HFC-125 se décompose lentement dans les couches inférieures de l'atmosphère (la troposphère) alors que le HFC-32 s'y décompose relativement rapidement. Le temps de résidence dans l'atmosphère est respectivement de 29 et 4,9 ans. Les produits de décomposition seront fortement dispersés et auront donc une concentration très

# KLEA<sup>®</sup> 410A

## FICHE SIGNALÉTIQUE

**Mexichem.**  
FLUOR

	faible. Pratiquement non biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation :	On s'attend à ce qu'il soit faible étant donné que le coefficient de partage (Log K <sub>ow</sub> ) des composants est faible.
Mobilité dans le sol :	Devrait migrer dans le sol.
Autres effets néfastes :	Contribue très peu au smog photochimique et n'est pas considéré un COV. Aucun des composants n'est considéré une substance destructrice de la couche d'ozone.

### SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination :	Le produit à éliminer n'est pas un déchet dangereux en vertu de l'article 40 CFR 261 de la loi Resources Conservation and Recovery Act (RCRA) des États-Unis. Par contre, ce produit doit être recyclé ou récupéré, dans la mesure du possible.
Élimination du contenant :	Pour les bouteilles de gaz jetables (39 du DOT) seulement. Ne pas distribuer, mettre à disposition, fournir ou réutiliser les contenants lorsqu'ils ne contiennent plus de produit d'origine. Ouvrir la vanne afin d'éliminer toute pression dans la bouteille de gaz. Puis perforer, percer, broyer ou détruire d'une autre façon les bouteilles de gaz vides et les éliminer dans une installation autorisée pour les déchets non dangereux. Rapporter tout autre contenant vide au fournisseur.
Application de réfrigération :	Assujetti aux règlements d'« aucun dégagement de gaz » en vertu de l'article 608 du Clean Air Act (Loi sur la qualité de l'air des États-Unis) tout au long de l'utilisation ou de l'élimination du matériel.

### SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Numéro ONU (DOT, TMD, IMDG, IATA, Mexique) :	3163
Désignation officielle de transport ONU (DOT, TMD, IMDG, IATA, Mexique) :	Liquefied gas, N.O.S. (pentafluoroethane, difluoromethane)
Classe de dangers (DOT, TMD, IMDG, IATA, Mexique) :	2.2
Groupe d'emballage (DOT, TMD, IMDG, IATA, Mexique) :	Aucun
Substance dangereuse (quantité à déclarer) :	Aucune
Risques pour l'environnement (p. ex. polluant marin) :	N'est pas un polluant marin
Plaque de danger/étiquette :	Gaz non inflammable



# KLEA<sup>®</sup> 410A

## FICHE SIGNALÉTIQUE

**Mexichem.**  
FLUOR

Transport en vrac (conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 et du recueil IBC) :	Non disponible
Précautions particulières qu'un utilisateur doit connaître ou observer au sujet du transport ou du moyen de transport au sein ou hors de son établissement :	Consulter les règlements en vigueur ( <i>p. ex.</i> DOT, TMD, IATA, IMDG) pour connaître les précautions particulières pertinentes au transport hors de l'établissement de l'utilisateur. Au sein de l'établissement de l'utilisateur, transporter dans des contenants en position debout, fermés et solidement attachés.
<b>SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION</b>	
<b>Classification des États-Unis</b>	Cette substance est classée comme dangereuse en vertu de la réglementation de l'OSHA (29 CFR 1910.1200).
Réglementation en vertu de l'article 40 CFR 710 de la loi TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis :	Tous les ingrédients se trouvent sur la liste d'inventaire des substances chimiques de la TSCA.
Réglementation en vertu de la loi Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act (CERCLA) et de la loi Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) des États-Unis :	<p>40 CFR 372 : Ce produit ne renferme aucun produit chimique visé par les exigences de déclaration en vertu de l'article 313 de la SARA.</p> <p>40 CFR 355 : Ce produit ne renferme aucun « produit chimique extrêmement dangereux » assujetti aux exigences de l'article 312 de la SARA.</p> <p>40 CFR 370 : Propriétés dangereuses selon la définition de la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200) :</p> <p>danger immédiat (aigu) pour la santé, relâchement soudain de la pression.</p> <p>Des mesures peuvent être nécessaires en vertu des articles 311 et 312 de la SARA. Consulter la réglementation concernant leur applicabilité.</p>
Protection de l'ozone et 40 CFR 82 :	Ce produit ne contient pas de substance destructrice de la couche d'ozone.
Autres réglementations et mesures législatives :	Assujetti aux règlements d'« aucun dégagement de gaz » en vertu de l'article 608 du Clean Air Act (Loi sur la qualité de l'air des États-Unis) tout au long de l'utilisation ou de l'élimination du matériel.
<b>Classification canadienne :</b>	Ce produit a été classé conformément au critère de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme toute l'information exigée en vertu du Règlement sur les produits contrôlés.
Règlement sur les produits contrôlés (classification du SIMDUT) :	Classe A : gaz comprimé

# KLEA<sup>®</sup> 410A

## FICHE SIGNALÉTIQUE

**Mexichem.**  
FLUOR

Liste intérieure des substances (LIS) au Canada/LCPE :	Les substances dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances au Canada (LIS de la LCPE).
Autres réglementations et mesures législatives :	Ce produit renferme les substances suivantes présent sur la liste des gaz à effet de serre de la LCPE 2014 à déclaration obligatoire : 1,1,1,2,2-pentafluoroéthane (HFC-125) et difluorométhane (HFC-32).

### SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE RÉDACTION OU DE DERNIÈRE RÉVISION

Rédigé par :	Joel R. Hall, Mexichem Fluor Inc.
Numéro de téléphone du rédacteur :	225-642-0094
Date de rédaction :	24 avril 2015
Version :	1

Les renseignements ci-inclus sont offerts uniquement à titre de conseil à des fins de manipulation de ce produit en particulier, et ils ont été rédigés de bonne foi par du personnel possédant des connaissances techniques. Ils ne doivent pas être considérés comme complets, et les façons et conditions d'utilisation et de manipulation du produit peuvent impliquer d'autres considérations ou des considérations supplémentaires. Les renseignements ci-inclus sont fournis de bonne foi et aucune garantie de toute sorte n'est ni donnée ni implicite. Mexichem Fluor Inc. ne sera pas tenu responsable pour quelque dommage, perte, blessure ou dommage consécutif que ce soit résultant de l'utilisation ou du respect des renseignements ci-inclus. La présente fiche signalétique a été rédigée à partir de renseignements à jour au moment de sa rédaction.